Référence : HABILIT

ELEHA744 - Habilitation électrique NF C18-510 - Extension HTA ou HTB (1 seul indice)

Durée
7 heures

1 jour

Prérequis
Le stagiaire doit présenter les aptitudes médicales requises

Public concerné
Tout public concerné par l'obtention d'une habilitation électrique

Effectif maximum
8 personnes

Qualification Intervenant (e)(s)
Formateur spécialisé en électricité

Moyens pédagogiques
- Alternance théorie / pratique, la norme exigeant les deux volets (savoirs et savoir-faire)
- Mises en situation
- Méthode interrogative

Modalités d'évaluations
Contrôle des connaissances théoriques et pratiques réalisé à l'issue de la formation en présentiel

Objectifs
Préparer à l'habilitation électrique Extensions indices HT (1 seul indice).
A l'issue de cette formation, le stagiaire doit :
- Connaître le risque électrique et savoir s'en protéger
- Etre capable d'effectuer des opérations simples, des travaux, interventions
- Être préparé aux évaluations de l'habilitation électrique Extensions indices HT
-

Programme
1) Partie Théorique (En présentiel ou en E-Learning*)

Sensibilisation aux risques électriques
- Les obligations et responsabilités des différents acteurs
- Statistiques sur les accidents d'origine électrique
- Les différents risques d'origine électrique

La prévention des risques électriques
- Le contexte réglementaire
- La normalisation
- Les moyens de protection contre les contacts directs
- Les moyens de protection contre les contacts indirects
- La protection contre les brûlures
- Conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique

Publication NF C18-510
- Définitions, prescriptions au personnel, obligation de formation
- Domaine d'application de la publication NF C15-510
- Prescriptions particulières applicables aux entreprises extérieures
- Définitions NF C18-510
- Exemples de documents

Opérations dans l'environnement
- Les différentes zones d'environnements
- Travaux au voisinage de canalisations isolées
- Zones d'environnement spécifiques aux travaux du bâtiment et travaux publics

Travaux hors tension en HT
- La consignation
- Rôle du Chef d'Etablissement ou du Chargé d'Exploitation
- Rôle du Chargé de Consignation
- Rôle du Chargé de Travaux
- Rôle de l'Exécutant
- Rôle du Surveillant de Sécurité
- Cas particuliers

ELEHA744 - Habilitation électrique NF C18-510 - Extension HTA ou HTB (1 seul indice)

Appareillage électrique HT
- Appareillage de sectionnement
- Appareillage de commande
- Protection contre les surintensités

Equipements de protection individuelle (EPI) et de protection collective (EPC)

Evaluation et analyse des risques électriques
- Eléments à prendre en compte
- Principe d'action

2) Partie Pratique (En présentiel)
- Application pratique avec mise en situation du stagiaire

3) Contrôle des connaissances théoriques et pratiques réalisé à l'issue de cette formation (En présentiel)

Nota : Les candidats doivent se munir de vêtements de travail et des équipements de protection liés au risque de l'électricité (gants isolants, chaussures de sécurité, pour certains, casques avec écran facial, etc..), d'un justificatif d'identité et d'aptitude médicale.
* Le paragraphe sur "La nature des travaux demandés" n'est applicaple que si la théorie est réalisée en E-Learning

Le + DEKRA

- La dématérialisation de la formation,
- Des formateurs, des experts techniques et un réseau de partenaires en France,
- Une méthodologie éprouvée,
- Une pédagogie innovante,
- Un espace privé pour le client,
- Une démarche RSE avec la fourniture de 90% de nos livrets sous format digital.

Flashez ce QRCode pour accéder à notre site internet

Modalités d'accessibilité

DEKRA est mobilisé au travers de sa mission Handicap et mettra tout en oeuvre pour la pleine réussite de ses formations